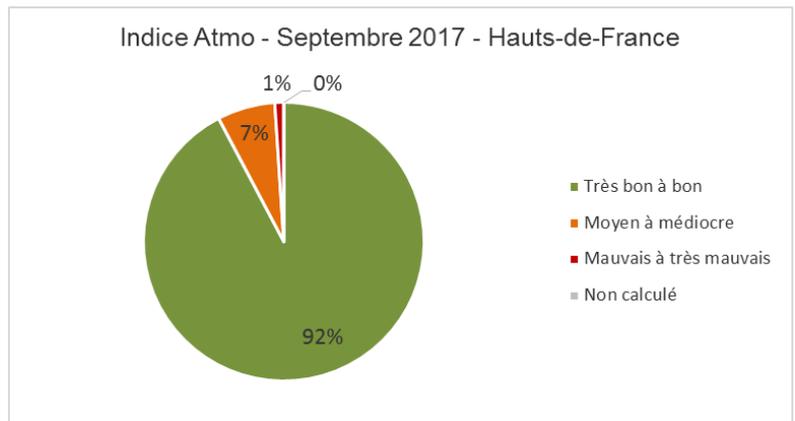



**Septembre 2017**

## Une qualité de l'air globalement bonne

**Le mois de septembre se distingue par un air de bonne qualité dans la région Hauts-de-France** : 92% des indices ont été bons à très bons avec même 11 jours d'indices très bons pour l'ensemble des agglomérations. On enregistre une dégradation, surtout sur la partie Nord-Ouest de la région du 25 au 27 septembre, avec des indices atteignant 8/10 (mauvais), en raison de concentrations élevées en particules en suspension PM10.



66

L'indice Atmo est un indicateur journalier de la qualité de l'air, défini sur une échelle de 1 à 10 ; plus l'indice est élevé, plus la qualité de l'air est mauvaise.

## Concentrations maximales

	Maximum ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )*	Station / influence	Date - heure	Valeur réglementaire
Dioxyde de soufre	87	Dunkerque port (59) / industrielle	13/09 à 12h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 heures par an
Dioxyde d'azote	119	Lille Leeds (59) / trafic	24/09 à 02h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 heures par an
Ozone	101	Wattignies (59) / périurbaine	24/09 à 15h	Objectif à long terme : 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 8 heures glissantes
Particules PM10	60	Calais Berthelot (62) / fond**	26/09	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
Particules PM2.5	43	Calais Berthelot (62) / fond**	26/09	Recommandation de l'OMS : 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière

\* $\mu\text{g}/\text{m}^3$  : microgramme ( $1.10^{-6}$  g) par mètre cube

\*\*fond : pollution ambiante, qui n'est pas sous l'influence d'une source d'émission particulière

Les données validées présentées sont susceptibles d'être modifiées lors d'une validation trimestrielle. Ces données restent la propriété d'Atmo Hauts-de-France et peuvent être diffusées à d'autres destinataires (art L.122-1 et L.122-2 du code de la propriété intellectuelle). Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire l'objet d'une demande préalable auprès d'Atmo Hauts-de-France et doit mentionner, dans tous les cas, « source : Atmo Hauts-de-France ».

## Episodes de pollution

La région Hauts-de-France a connu un épisode de pollution de l'air aux particules en suspension PM10 (inférieures à 10 micromètres) le 25 septembre sur le Nord et les 25 et 26 septembre sur le Nord et le Pas-de-Calais. Le niveau d'alerte sur persistance\* a été déclenché le 26 septembre dans le département du Nord. Cet épisode de pollution était occasionné par des conditions météorologiques qui n'ont pas permis aux polluants de se disperser.

Zone Géographique	25/09	26/09
Aisne		
Somme		
Oise		
Nord	PM10	PM10*
Pas-de-Calais		PM10

 Niveau d'information et recommandation  Niveau d'alerte

\*Niveau d'alerte sur persistance ; dès lors qu'il y a deux jours consécutifs d'épisodes de pollution en niveau d'info et reco

Un épisode de pollution est caractérisé comme tel dès lors qu'un niveau est susceptible d'être dépassé pour le jour même ou le lendemain. Les quatre polluants soumis à cette réglementation sont : les particules en suspension PM10, l'ozone, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre. La procédure nationale définit deux niveaux réglementaires en concentration dans l'air à ne pas dépasser, pour chacun des polluants :

- 1<sup>er</sup> seuil : information et recommandation,
- 2<sup>ème</sup> seuil : alerte (plus haut niveau du dispositif)

[En savoir plus](#)